

Bulletin municipal d'informations

■ Vie communale

■ Jeunesse

■ Animations

■ Informations
pratiques

■ Services





Vie Communale



Le mot du Maire

Meilleurs vœux 2026

Les fêtes de fin d'année se sont écoulées entre les rires et l'émerveillement des enfants devant les illuminations et les cadeaux de Noël. Cette période permet aussi aux adultes de se retrouver en famille ou entre amis et de se recentrer sur les valeurs essentielles de la vie. Nous plaçons tous nos espoirs dans les aspirations que nous souhaitons voir se réaliser.

Cette trêve nous est bénéfique dans un contexte général morose. Depuis dix-huit mois, nous évoluons dans un climat politique perturbé, plein d'incertitudes. Notre pays, la FRANCE mérite mieux que le spectacle affligeant offert par certains responsables : où est l'esprit de responsabilité, de cohésion et d'unité nationale ? Nos dirigeants doivent nous donner un cap clair, nécessaire à la vie économique de notre pays.

Le contexte international n'est pas plus encourageant : guerres, pauvreté, catastrophes naturelles et replis sur soi pèsent sur nos sociétés occidentales.

Le mandat qui s'achève, avait débuté avec la pandémie du COVID 19, il aura été bien particulier. Heureusement, la belle parenthèse des Jeux Olympiques et Para-Olympiques de 2024 a apporté lumière et fierté à notre quotidien.

Les 15 et 22 mars 2026 se dérouleront les élections municipales. Après réflexions et discussions collectives, j'ai décidé avec sept collègues, de solliciter à nouveau vos suffrages. Je remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour son investissement, son travail pour le développement de notre commune et son action en faveur du bien commun.

La prochaine mandature s'annonce difficile sur le plan financier. Même si les collectivités territoriales ne sont pas à l'origine du déficit public national, les subventions risquent de diminuer fortement, tant de la part de l'État que du Département, qui a annoncé qu'aucun projet nouveau ne serait étudié en 2026. La prudence s'imposera.

Nos entreprises commencent et risquent de continuer à souffrir de cette incertitude et du manque d'investissement des collectivités, qui représentent une part importante de leurs commandes, avec des conséquences sur l'emploi et le quotidien de nombreuses familles. Les futurs élus devront être animés par l'engagement public mais aussi par le sens d'une gestion responsable.

A l'aube de cette nouvelle année, continuons d'avancer avec bienveillance, respect et solidarité dans une société libre, égalitaire et fraternelle.

Au nom du Conseil Municipal et des agents communaux je vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2026. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, paix, sérénité, santé et bonheur.

Bien à vous, votre Maire, Micheline BERNARD



**Micheline BERNARD, Maire de Forges
et son Conseil Municipal
vous souhaitent de très bonnes fêtes
et une belle année à venir.**

**FAISONS DE NOS VŒUX D'AUJOURD'HUI
LES ACTIONS DE DEMAIN**

**Prenez soin de vous
et de vos proches**

Infos travaux

A Puydrouard

La Tranche 2 "Grande rue" du carrefour vers Surgères ainsi que la rue des Sœurs, rue du Relais, rue de la Maissonnette, est très bien avancée cela devrait se terminer en Février. Le coût de cette tranche 2 s'élève à 126 005,57€ ttc pour le budget de la commune répartis en 79 148,59€ ttc pleine charge pour le réseau Télécom et 46 856,98€ ttc représentant 50% du coût de l'éclairage public, les 50% restant étant pris en charge par le SDEER.



La Tranche 3 concernant la "rue du Calvaire" est repoussée à 2027 car il y a un travail plus important que prévu à gérer, il s'agit de la ligne HTA qui longe la rue du Calvaire.

Le SDEER souhaite enfouir en totalité cette ligne qui part du transfo côté "Grande rue" contourne le village par le Nord et rejoint le transfo rue de la Mare, en même temps que le réseau "basse tension" qui alimente les particuliers et l'éclairage public cela nécessite des études plus approfondies en relation avec Enedis.

Courant 2026, un nouveau lotissement "le Clos des Meuniers" devrait voir le jour à Puydrouard sur l'avant dernière parcelle OAP qui reste à aménager sur la Commune. Le permis d'aménager de 23 lots + un îlot social de 10 logements a été accepté. Début des travaux 2^{ème} semestre 2026... peut-être.

Sur Forges

Concernant le lotissement "Le Pré vert" en face le cimetière, les travaux de voirie sont réalisés ce qui est bien plus agréable pour les nouveaux résidents. Nous avons profité de l'intervention de la société AREV pour remettre la rue du Pré vert en état complet ainsi que la sortie côté rue Délidon, montant de ces travaux pour les finances de la Commune : 14 760,84€ ttc.

Concernant le Chemin des Roches, la remise en état devrait se faire dans les mois à venir une fois que l'aménagement du lotissement sera complètement terminé.

Eglise Saint Laurent

Les travaux des intérieurs avancent correctement cela devrait se terminer courant Mars si tout va bien. Nous allons retrouver une église complètement différente, elle sera magnifique.



La route rénovée

La cagnotte de la "Fondation du Patrimoine" est toujours d'actualité, nous y avons ajouté un avenant concernant les travaux de rénovation intérieure.

Le don est toujours déductible des impôts à hauteur de 66%.

MERCI DE VOUS MOBILISER

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-laurent-de-forges>

Voici 2 clichés du travail de Mesdames Bodet Elisa et Ledoux Chloé restauratrices en peinture murale, c'est elles qui ont dégagé les 4 chapiteaux situés en haut des colonnes, maintenant elles s'occupent du "Chemin de Croix". Du très beau travail où la patience et la délicatesse sont de mise.



Un chapiteau en cours de rénovation



Travail de rénovation sur le Chemin de Croix

Courant Octobre 2024 avec la Fondation du Patrimoine nous sommes allés enregistrer une émission radio de 29 mn chez RCF 17 à La Rochelle, afin que soit diffusé sur les ondes l'intérêt porté par la Commune à la rénovation de ce beau patrimoine.

Cette émission peut-être écoutée en podcast en suivant le lien suivant :

<https://www.rcf.fr/economie-et-societe/fondation-du-patrimoine?episode=625276>

Circulation dangereuse



Vous avez pu constater ces derniers jours dans Puydrouard le passage de convois exceptionnels avec des bateaux de grandes dimensions.

Ces convois ne peuvent pas emprunter le contournement de Puydrouard puisque le pont de la route qui va vers Le Thou n'est pas assez haut !!!

C'est un comble mais c'est la réalité...

Nous avons demandé et acté par un arrêté municipal datant de 2019 à la DDTM Charente-Maritime de ne plus voir de convois exceptionnels passer par Puydrouard mais, malgré tout, cela arrive encore ...alors que nous n'en sommes même pas avertis.

Nous allons ré-insister auprès de ces services de façon qu'il soit fait le nécessaire pour dévier ces convois par un autre itinéraire.



Vie Communale



Atelier Adressage

Nous avons obligation d'améliorer la qualité de notre adressage. Ce besoin de mise en conformité demandé par l'état, via la loi 3 DS (décret du 11/08/2023) est nécessaire pour faciliter l'arrivée des différents prestataires (livreurs, facteurs, etc...) mais également l'accès des secours (Pompiers, Médecins, SAMU etc...) qui interviennent sur la Commune.

Nous sommes accompagnés par les services de La Poste et travaillons donc actuellement à une vérification systématique des numéros de vos boîtes à lettres en correspondance avec les parcelles de terrain dans toutes les rues de la Commune.

Il nous faut éviter les similitudes d'adresse source d'erreur et surtout toutes les habitations doivent avoir un numéro postal. Il ne va pas y avoir trop de problématique sur la Commune mais il se peut que nous ayons à apporter quelques modifications malgré tout sur certains points.

C'est pour cette raison que nous vous demandons de bien vouloir vérifier et mentionner votre N° postal ainsi que vos noms prénoms sur vos boîtes à lettres. Merci beaucoup.

Taxe d'aménagement

Depuis septembre 2022, l'Etat a modifié le mode de perception de la taxe d'aménagement.

Désormais, chaque pétitionnaire de Permis de Construire et, le cas échéant, de Déclaration Préalable doit dès la fin de ses travaux :

- Remettre à la mairie la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux.
- Se déclarer sur le site internet : impots.gouv.fr (onglet : Gérer mes biens immobiliers).

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 19 juin 2025

VALIDATION DU SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Madame le Maire rappelle la présentation du schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie effectuée par Monsieur Antoine YVENAT, responsable de l'Agence RESE d'AIGREFEUILLE D'AUNIS et par Monsieur Joël MAZIÈRES, coordinateur DECI de la RESE 17.

Le schéma communal est la déclinaison locale du règlement départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie.

Son objectif est de permettre aux Élus de disposer d'un rapport précis sur l'état de l'existant en matière de DECI sur la Commune, sur la couverture DECI au regard du développement de la Collectivité, sur les carences constatées et les priorités d'équipement, sur une planification chiffrée des travaux à envisager par ordre de priorité.

Madame le Maire rappelle les différents textes de références, les articles du CGCT, l'Arrêté Ministériel du 15 décembre 2015 et l'Arrêté Préfectoral du 16 mai 2023.

Le rapport présente :

- L'analyse de la DECI existante (état des poteaux incendie) et sa cartographie ;

Solidaires avec Octobre Rose

Le 4 octobre dernier, "Forges en Fête" a organisé une soirée conviviale pour soutenir "Octobre Rose" dont les actions visent à faire connaître et partager les luttes pour vaincre les cancers féminins.

Cette soirée "DiscOctobre Rose", animée par le Dj Lohan sur le thème des années 80 a permis à quelques dizaines de jeunes et moins jeunes de passer un moment ensemble. La danse était de la partie ainsi que des planches apéro pour se restaurer et qui ont permis de passer une agréable soirée.

Soirée très appréciée des personnes présentes et qui sera reconduite l'année prochaine.

L'initiative de "Forges en Fête" a permis de faire un don à la Ligue contre le Cancer de 400€. Preuve qu'on peut s'amuser, danser, écouter de la musique et être solidaire !



- L'analyse des risques

- Les propositions d'améliorations par fiches de projet.

Afin d'apporter à la population un niveau de sécurité incendie satisfaisant, le schéma propose la pose de 10 bâches incendie (citernes souples) :

- Une de 180 m³
- Trois de 120 m³
- Six de 60 m³

Pour un estimatif de 108 818 €uros HT.

Après une reconnaissance "terrain" réalisée par le SDIS, il est possible qu'il ne soit pas demandé d'aires d'aspiration, le coût serait alors de 80 818 €uros HT.

Madame le Maire rappelle que l'élaboration du schéma peut être aidée à hauteur de 20% par le Département et qu'une DETR spécifique DECI est abondée par l'État. En 2025, l'aide DETR sur les travaux est de 50%.

Ces explications entendues, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide le schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie.
- Autorise Madame le Maire ou l'un des Adjointes à déposer les

demandes de subvention auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture.

Promoteur Viabilis : proposition d'offre d'achat de parcelles

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée l'orientation d'aménagement et de programmation n°21 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Elle comprend les parcelles ZI 22, ZI 23, ZI 24, ZI 293, ZI 260 et ZI 256.

Différentes réunions se sont déroulées entre les différents propriétaires et le promoteur VIABILIS (3 place Jean Jaurès à BORDEAUX).

Un accord ayant été trouvé avec l'ensemble des bénéficiaires, VIABILIS a transmis une offre d'achat à la Commune, propriétaire de la parcelle ZI 293. La surface est d'environ 2570 m² sous réserve du bornage définitif réalisé par la société VIABILIS, suite à l'installation de la supérette API.

Madame le Maire expose les conditions tarifaires soit 54 000 euros et les conditions suspensives.

Ces explications entendues et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide la proposition d'offre d'achat de VIABILIS AMÉNAGEMENT relative à la parcelle ZI 293 appartenant à la Commune.
- Autorise Madame le Maire ou l'un des Adjointes à signer l'acte de vente et tout document relatif à cette affaire.

CDC Aunis Sud : fonds de concours

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée le courrier envoyé à la Communauté des Communes Aunis Sud, le 28 Mars dernier afin de bénéficier d'un fonds de concours pour les travaux de l'espace culturel.

Considérant le règlement d'attribution des fonds de concours sur la période 2024-2026, Madame le Maire rappelle que le Conseil Communautaire a délibéré favorablement le 20 Mai 2025, pour accorder à la Commune de FORGES un fonds de concours de 10 000 euros dans le cadre de son projet de création d'un Espace Culturel.

Considérant les dispositions de l'article L5214-16-V du CGCT, Madame le Maire informe l'Assemblée que le Conseil Municipal doit délibérer de manière concordante.

- Valide à l'unanimité l'attribution du fonds de concours de 10 000 euros par la CDC Aunis Sud relatif au projet de création de l'espace culturel.
- Autorise Madame le Maire ou l'un des Adjointes à prendre toutes les dispositions nécessaires au suivi de ce dossier.

Séance du lundi 28 juillet 2025

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT : MAÎTRISE D'ŒUVRE - AVENANT N°3

Madame le Maire rappelle les travaux de la restauration des intérieurs de l'Église Saint-Laurent qui sont en cours. Elle informe l'Assemblée que le cabinet de maîtrise d'œuvre "Atelier d'Architecture Nathalie LAMBERT" a envoyé un projet d'avenant n°3 correspondant à la rémunération dans le cadre de la restauration des intérieurs de l'Église : 6,1 % du montant total des intérieurs (468 750,82 € HT), soit 28 593,80 € HT.

Elle rappelle le montant des extérieurs (683 970,29 € HT), et le forfait de rémunération à hauteur de 41 722,19 € HT. Ainsi, le total de la rémunération (extérieurs et intérieurs) s'élève à 70 315,99 € HT.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal :

- Valide à l'unanimité l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de 28 593,80 € HT.
- Autorise Madame le Maire ou l'un des Adjointes à signer l'avenant.

SALLE DES FÊTES : REMPLACEMENT DU MODE DE CHAUFFAGE

Monsieur Philippe TERRIEN, Maire-Adjoint, rappelle la vétusté du chauffage de la salle des fêtes et la difficulté d'obtenir une température adaptée à la location du lieu et à l'exercice des différentes activités, depuis plusieurs périodes hivernales.

En conséquence, le Conseil Municipal a décidé de changer le mode de chauffage. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025.

Monsieur Philippe TERRIEN, Maire-Adjoint, a donc sollicité plusieurs entreprises. Il présente à l'Assemblée les propositions de DALKIA FROID SOLUTIONS et de CHAUFFAGE SANITAIRE DE L'AUNIS.

Après l'étude des différents modes de chauffage préconisés, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide d'opter pour la pose d'une pompe à chaleur air/air et à l'unanimité :

- Valide le devis de l'entreprise DALKIA FROID SOLUTIONS pour un montant de 18 047 € HT.
- Autorise Madame le Maire ou l'un des Adjointes à signer le devis et tout document relatif à ce dossier.

PUYDROUARD : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX TRANCHE 2

Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint, rappelle les travaux d'enfouissement des réseaux à PUYDROUARD et la fin de la tranche 1. Il précise que la tranche 2 concerne la rue du Relais, la rue des Sœurs, et la partie Est de la Grande Rue à partir du carrefour. Il présente les devis du Syndicat Départemental d'Électrification de l'Équipement Rural de la Charente-Maritime (SDEER) :

- Pour le génie civil télécom et éclairage : 79 168,59 €
- Pour la reprise de l'éclairage public : 46 856,98 €

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide le montant des devis précités et le remboursement en 5 annuités sans frais, auprès du SDEER.
- Autorise Madame le Maire ou l'un des Adjointes à signer les devis et tout document relatif à cette affaire.

Séance du jeudi 18 septembre 2025

TRAVAUX DE RESTAURATION DES INTÉRIEURS DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT : AVENANT N° 1 DU LOT 5

Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint, rappelle à l'Assemblée les travaux en cours de restauration des intérieurs de l'Église Saint-Laurent. Il informe le Conseil Municipal que 2 modillons de la chapelle sud doivent être dégagés et présente le devis qui s'élève à la somme de 400 € HT soit 480 € TTC

Il convient donc de signer un Avenant avec les titulaires du lot 5 l'entreprise BODET Élisabeth et LEDOUX Chloé.

Ces explications entendues, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide le devis de 400 € HT soit 480 € TTC pour le dégagement des 2 modillons de la chapelle sud.
- Autorise Madame le Maire ou l'un des Adjointes à signer l'Avenant N°1 du lot N°5.

Séance du lundi 27 octobre 2025

RESTAURANT SCOLAIRE : TARIFS APPLICABLES AU 15 NOVEMBRE 2025

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de procéder à une harmonisation des tarifs concernant les repas pris au restaurant scolaire municipal, à compter du 15 novembre 2025. Il est à noter que le dispositif "ma cantine à 1 euro" mis en place par délibération du 29 avril 2024 avec une entrée en vigueur en septembre 2024 ne rentre pas dans ce cadre-là, à l'exception des familles dont le quotient familial est supérieur ou égal à 1 401 euros.

De plus, cette délibération abroge celle du 6 mars 2023 dont les tarifs ne seront plus applicables lors de l'exécution de cette dernière.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide



Vie Communale

d'harmoniser les tarifs des repas consommés dans le restaurant scolaire municipal, à compter du 15 novembre 2025, selon la répartition suivante :

Public concerné	TARIFS
Enfants (quotient familial à 1401,- €uros)	2,70 €uros
Enfants (Association Les Bambins d'Aunis)	2,70 €uros
Famille d'accueil : Enfants de l'aide sociale à l'enfance	1,00 €uros
Adultes (enseignants, ...)	5,00 €uros
Personnel Communal de Forges	2,80 €uros

TRAVAUX DE VOIRIE : RUE DU PRÉ VERT - RUE DÉLIDON

Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint, explique à l'Assemblée les travaux de viabilisation du lotissement du PRÉ VERT en cours de réalisation par l'entreprise AREV de LA TREMBLADE (17). Le promoteur conscient des dégradations occasionnées sur la rue du Pré Vert par les constructions des maisons d'habitations et la circulation des véhicules professionnels, a accepté de prendre à sa charge une partie de la réfection de ladite rue.

Monsieur Philippe BARITEAU a donc sollicité la société AREV pour un devis complémentaire pour la réfection de la rue du Pré Vert et la sortie du lotissement rue Délidon.

Il présente au Conseil Municipal le devis qui s'élève à 14 760,84 € TTC.

Ces explications entendues et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide le devis complémentaire de l'entreprise AREV pour un montant de 14 760,84 € TT.
- Autorise Madame le Maire ou l'un des Adjointes à signer tout document relatif à ce dossier.

CONTRAT D'ASSURANCES : MISE EN CONCURRENCE

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune de FORGES est assurée depuis plusieurs décennies auprès de « Mutuelle de Poitiers assurances », agence d'Aigrefeuille d'Aunis pour l'ensemble des contrats suivants : Multirisques, protection juridique et véhicules.

Le Conseil Municipal a souhaité mettre en concurrence plusieurs compagnies d'assurances.

Après étude des différentes offres comprenant les conditions générales et tarifaires, le Conseil Municipal après en avoir débattu, à l'unanimité :

- Choisit de s'engager avec l'assureur GROUPAMA pour l'ensemble des contrats évoqués précédemment à partir du 1er janvier 2026.
- Mandate Madame le Maire ou l'un des Adjointes à signer tout document relatif à ce dossier et à résilier les contrats actuels avec Mutuelle de Poitiers assurances, dans les délais impartis.

ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE : RESTAURATION DES INTÉRIEURS DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune a souscrit en 2023 une assurance dommages-ouvrage pour les travaux de restauration des extérieurs de l'Église Saint-Laurent auprès de DLR France Courtage. L'assurance dommages-ouvrage prend en charge les sinistres liés aux éventuelles malfaçons pendant une durée de 10 ans.

Madame le Maire a donc contacté le cabinet DLR France Courtage afin d'obtenir une proposition financière.

Elle présente le devis qui s'élève à la somme de 8 720 €uros pour des travaux estimés à 468 750 €uros.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider la proposition de DLR France Courtage dont la cotisation est de 8 720 €uros.
- Autorise Madame le Maire ou l'un des Adjointes à signer tout document afférent à cette affaire.

Séance du lundi 1er décembre 2025

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CDC AUNIS SUD

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la délibération de la CDC AUNIS SUD datée du 18 novembre 2025 portant sur la modification des statuts de la CDC AUNIS SUD.

En effet, à compter du 1er janvier 2026, l'intégralité des Communes de la CDC AUNIS SUD auront transféré l'exercice de la compétence "assainissement collectif et non collectif" au Syndicat Mixte EAU 17.

Le Conseil Communautaire a donc voté la modification des statuts pour ajouter la compétence "assainissement collectif et non collectif des eaux usées" à compter du 1er avril 2026 et de se substituer aux Communes à cette date au profit du Syndicat Mixte EAU 17, pour cette compétence.

Madame le Maire informe l'Assemblée que les Communes membres de la CDC AUNIS SUD doivent se prononcer sur cette modification à la majorité qualifiée dans les trois mois.

Ces explications entendues et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, les nouveaux statuts de la CDC AUNIS SUD effectifs au 1er avril 2026.

DEVIS DU SDEER TERRAIN DE FOOTBALL ET CHEMINEMENT DU LOTISSEMENT "LE LOGIS" :

Monsieur Philippe BARITEAU rappelle à l'Assemblée les demandes émanant :

- Du club de football pour éclairer l'ensemble du terrain, suite à un accroissement du nombre de licenciés.
- Des habitants du lotissement "Le Logis" afin d'éclairer et mettre en sécurité le cheminement emprunté notamment par les jeunes pour accéder à l'arrêt de bus se trouvant rue du Calvaire.

Il a donc sollicité le SDEER dans le cadre de l'extension de l'éclairage public sur ces 2 sites et présente les devis :

- Terrain de football : Le coût total de la mise en place de 6 projecteurs supplémentaires est de 32 395,69 €uros avec un reste à charge pour la Commune de 16 197,84 €uros.
- Cheminement du lotissement « Le Logis » : Le coût total de l'installation de 5 bornes est de 7 618,08 €uros avec un reste à charge pour la Commune de 3 809,04 €uros.

Ces explications entendues et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide les deux devis du SDEER quant au reste à charge pour la Commune :
- Terrain de football : 16 197,84 €uros
- Cheminement du lotissement "Le Logis" : 3 809,04 €uros
- Accepte le remboursement de ces sommes en 5 annuités sans frais auprès du SDEER.
- Autorise Madame le Maire ou l'un des Adjointes à signer tout document afférent à ces dossiers.

ACCEPTATION PAR LA COMMUNE D'UN DON EN FAVEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'un couple d'écossais Monsieur Alan TAYLOR et Madame Christina WILSON sont venus pendant plusieurs décennies en vacances à FORGES et ont acquis ensuite une résidence secondaire où Monsieur Alan TAYLOR est venu très régulièrement jusqu'à son décès. Sa dernière volonté était que ses cendres soient dispersées dans le Jardin du Souvenir du cimetière communal.

Madame le Maire explique qu'elle a accédé à sa demande et qu'elle a reçu, le 4 novembre 2025, un courrier de Madame Christina WILSON avec un chèque bancaire de 750 €uros. Afin de remercier la Commune, elle a souhaité faire ce don en faveur de la Bibliothèque Municipale.

Ces explications entendues, le Conseil Municipal accepte le don de Madame Christina WILSON d'un montant de 750 €uros non grevé d'aucune charge ou condition présente ou à venir, au profit de la Bibliothèque Municipale, ce dernier étant affecté à un projet à vocation culturelle, et ce, dans un but d'intérêt général.



Jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et Animations

Un Après-midi au Conseil Départemental

Nos 9 jeunes conseillers de la session 2023-2025, ont fini leur mandat en beauté.

En effet, Louka, Naël, Maxime, Alexandre, Emma-Camille, Louise, Margaux, Julia et Charlotte ont tout d'abord déjeuné dans une sandwicherie aux Minimes. Ensuite, ils ont visité le Conseil Départemental de la Charente Maritime le mercredi 24 septembre dernier. L'objectif consistait à découvrir le fonctionnement local, rencontrer des élus, débattre sur des projets citoyens et renforcer l'engagement civique des jeunes. Cette visite a été présentée par Monsieur Gilles GAY, Vice-Président du Département et maire de la Commune d'Aigrefeuille. Pour terminer la visite, un goûter leur a été offert avec une vue imprenable sur la mer.

Pour conclure cette journée, un moment de cohésion a été organisé au Temple, établissement proposant des activités type Escape game.

L'ensemble du Conseil Municipal de Forges remercie les enfants pour leur participation à la vie communale pendant ces 2 ans, place à la nouvelle équipe...



Période électorale 2025-2027

Mme Amandine BALLANGER, conseillère déléguée en charge du CMJ et Antoine MOULARD des Bambins d'Aunis sont intervenus fin septembre dans toutes les classes pour présenter le rôle de jeune conseiller afin de faire appel à candidature.

Suite à de longues réflexions, 8 candidats se sont présentés (4 filles, 4 garçons avec 4 CM1 et 4 CM2).

Tous les enfants de l'école de Forges des classes CP au CM2 ont voté comme les grands avec isolement et urne électorale. A l'issue de ce vote, les 8 candidats ont été élus.

Bienvenue à Anna, Nola, Camille, Inès, Adam, Roman, Tom et Jules pour ce nouveau mandat.



Commémoration 11 novembre

Pour sa 1^{ère} action, Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a participé à la commémoration du 11 novembre, rendant hommage aux

anciens combattants. Les jeunes ont lu le nom de tous les forgiens tombés au champ d'honneur, déposé la gerbe et chanté la Marseillaise. A la fin de cette cérémonie, le traditionnel repas des aînés a été offert à nos habitants de 65 ans et plus. Le succulent repas avait été confectionné par notre traiteur local "La Cour des Saveurs" ; l'animation était assurée par Cathy Joubert.

Animation Décore ton Village



Depuis quelques années, à l'approche des fêtes, la municipalité et les Bambins d'Aunis invitent tous les habitants à participer à une animation conviviale et créative : "**Décore ton village**" !

Le principe est simple : chacun est convié pour embellir la commune avec des créations faites maison sur le thème de Noël. Objectif : transformer le village en un véritable **chemin enchanté**, où chaque coin de rue reflète la magie des fêtes.

La municipalité remercie la société "Bricomarché" de Surgères pour avoir préparé un chariot de contre-plaqué, les jeunes conseillers et les quelques bénévoles pour avoir participé à ces animations.

5^{ème} édition du Marché de Noël

La magie de Noël s'est invitée une nouvelle fois à Forges ! Le traditionnel **Marché de Noël** avait ouvert ses portes le **6 décembre dernier** à la salle des fêtes.

Organisé par la municipalité et le CMJ, l'événement a réuni des **artisans et producteurs locaux** qui proposaient une sélection de cadeaux originaux : décorations faites main, bijoux, créations en bois, et bien d'autres trésors. Un beau défilé de mode a eu lieu. Un bel événement pour soutenir l'artisanat local et préparer les cadeaux de fin d'année. C'était également l'occasion pour nos jeunes conseillers de remettre à nos aînés n'ayant pu assister au repas du 11 novembre un cadeau offert par la municipalité.

Une **buvette** tenue par les jeunes proposait du vin chaud, jus de pommes chaud, crêpes et gâteaux, pour se réchauffer dans une ambiance douce et lumineuse.

De plus, un concours de bonbons a été présenté afin de récolter des fonds pour les projets des jeunes. Une trentaine de personnes ont participé et c'est une jeune fille prénommée Charline qui a remporté le pot avec une estimation à 168 bonbons. Bravo !

La municipalité remercie également M et Mme Charles PICOT pour leur générosité en offrant à la commune un fauteuil Voltaire de couleur rouge qui sublime notre scène de Noël.





Jeunesse

Le Pôle Jeunesse de PAPJ : un espace pour vivre des projets toute l'année !

Que tu sois en CM2, au collège ou au lycée, l'association PAPJ est faite pour toi ! Le Pôle Jeunesse, c'est un lieu pour s'amuser, découvrir, voyager, créer et partager des moments forts avec d'autres jeunes.

Zoom sur les actions 2025

En 2025, le Pôle Jeunesse a mis le cap sur l'aventure et la découverte avec plusieurs séjours exceptionnels :



• Séjour Ski & Boules de Neige - Vacances de février

Une semaine en montagne pour profiter des pistes, s'amuser dans la neige et partager des moments inoubliables entre jeunes.



• Été 2025 : deux séjours pour tous les âges

Road Trip des Parcs - Pour les 13/17 ans

Un séjour itinérant à travers plusieurs parcs d'attractions (Futuroscope, O'Fun Park et O'Gliss Park). Une expérience forte en émotions, idéale pour les ados en quête de sensations et d'autonomie !

Séjour en Vendée - Pour les 11/13 ans

Plage, activités nautiques, découvertes locales et vie en groupe : un séjour pensé pour s'amuser et se créer de beaux souvenirs.

Un local Jeunes éphémère

Sur la commune de Vérines, un local jeunes a été ouvert pendant les vacances d'avril. L'objectif étant de présenter les activités du pôle jeunesse de PAPJ aux jeunes Vérinois.

Les ateliers de l'année

Tous les ans, les animateurs jeunesse proposent des ateliers thématiques à l'année scolaire ceux-ci ont lieu tous les 15 jours :

- **Robocup** : découverte du monde des robots et préparation de la Robocup.
- **Créa Cocoon** : créativité, détente et activités manuelles au programme.
- **E-sport** : compétitions, entraînements et culture gaming.
- **The Voyage** : construction d'un grand projet de séjour... qui prendra vie en 2026 !

Et pour 2026... un grand projet !

Les jeunes de l'atelier The Voyage travaillent déjà sur un voyage à l'étranger prévu pour l'été 2026. Un projet ambitieux, imaginé, organisé et financé avec les jeunes eux-mêmes : autonomie, découverte et aventure au rendez-vous !

Le local jeunes

Les animateurs t'accueillent tous les samedis de 14h à 17h30, au local de La Jarrie et de Le Thou. Accueil libre, gratuit et ouvert à tous : jeux de société, babyfoot, fléchettes, console, ...

Animations vacances & inter-vacances

Retrouve aussi nos programmes pour toutes les vacances scolaires. Programme complet disponible sur : www.papj.fr

L'équipe du Pôle Jeunesse

Thomas, Lola, Ophélie et Aurélie interviennent toute l'année auprès des jeunes.

Infos pratiques

Mail : jeunesse@papj.fr

Tél. : 06 20 08 70 85

www.papj.fr

Rejoins-nous pour une année pleine d'émotions, de rencontres et de projets qui te feront grandir !



Portes ouvertes à l'école de Forge Samedi 28 mars 2026

Parents et enfants sont invités à venir découvrir l'école des tilleuls de Forges lors de la **journée portes ouvertes** organisée le **samedi 28 mars 2026, de 10h00 à 12h00.**

Ce sera l'occasion de **visiter l'école**, faire connaissance avec Madame Valérie BAILLÉ, directrice de l'école des Tilleuls qui aura le plaisir de vous accueillir, accompagnés de votre enfant, afin de vous faire **découvrir notre école maternelle** et de vous présenter les enjeux de cette première rentrée scolaire.

Après la visite du restaurant scolaire, l'élue en charge des affaires scolaires vous informera sur le fonctionnement de la restauration et sur les modalités d'inscription de votre enfant.

Les Bambins d'Aunis seront également présents : la responsable de l'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement** vous parlera de la garderie périscolaire, des mercredis et des vacances. L'animatrice du **Lieu d'Accueil Enfants-Parents** vous présentera le projet innovant Premier pas (voir l'article page ...).

Avant de repartir, ce sera enfin le moment de procéder **aux inscriptions des enfants** qui feront leur rentrée à l'école de Forges **en septembre 2026.**

Parce que l'entrée à l'école maternelle est une grande étape dans la vie des enfants et qu'elle peut aussi soulever des questions, voire quelques inquiétudes chez les parents, cette matinée sera l'occasion d'y répondre en toute simplicité.

La municipalité invite également **les nouvelles familles** récemment arrivées sur la commune, ou celles qui prévoient de s'y installer prochainement et qui ont un enfant en âge d'intégrer l'école à la rentrée ou en cours d'année, **à se faire connaître en mairie** et à venir **nous rencontrer ce samedi 28 mars.**

Nous vous attendons nombreux pour ce moment d'échange et de découverte !

Assistants maternelles agrées à Forges (mise à jour 11/2025)

- **GIRARD Betty** 7 rue de Fontenay 09 81 64 24 39
- **GIRARD Florence** 06 43 72 40 57
13 bis chemin des Roches
- **MONTET Suzy** 5 rue des Ormeaux 06 71 66 76 36
- **POIRIER Jocelyne** 05 46 35 78 63
12 petite rue de l'Augerie
- **ROUSSILLON Emeline** 06 75 85 37 09
2A rue du Logis Puydrouard
- **SARRAZIN** 06 47 23 38 43
Virginie 5 rue du Couvent Puydrouard
- **SARRON Loetitia** 10 rue de l'Aunis 05 16 07 42 11

L'US Forges football club

Un bel élan pour la section jeunes loisirs.

Depuis la rentrée, le club de football de Forges a retrouvé un véritable élan, porté notamment par la relance réussie de la section jeunes loisirs. À mi-saison, le bilan est très positif et laisse entrevoir de belles perspectives pour le club.

La section jeunes compte aujourd'hui 17 enfants, répartis en 9 Baby-foot et 8 joueurs en catégories U6 à U9. Les entraînements se déroulent le samedi matin au stade et /ou dans la salle de motricité de l'école (Baby-foot) mise à disposition par la municipalité en cas de mauvais temps.

Les entraînements se déroulent dans une ambiance conviviale et ludique, avec un encadrement assuré par des bénévoles investis : Aurélien pour le Baby-foot, Yoann pour les U6-U7 et Guillaume pour les U8-U9 accompagnés par des vétérans. Leur engagement permet aux enfants de découvrir le football en douceur, dans un esprit de plaisir, de respect et de partage.

La section vétérans continue également de se développer avec une équipe renouvelée en début de saison et rassemble désormais 33 adhérents et participent depuis le début de la saison au championnat vétérans loisirs. La section compte 3 victoires et 3 défaites.

Le lancement de la section jeunes a été marqué par une inauguration officielle le 15 novembre 2025 en présence des sponsors, de la municipalité, de l'école et des partenaires locaux, venus soutenir ce projet sportif et humain au cœur de la commune. Nous les en remercions. Le 13 décembre, l'arbre de Noël des enfants a été un moment fort de convivialité, avec la remise de cadeaux suivie d'un temps de partage autour de plats préparés par les parents. Un événement apprécié de tous, petits comme grands.

Le club ne manque pas d'idées pour la suite, avec un projet de section running et marche actuellement dans les tuyaux, incluant la possibilité de porter un maillot aux couleurs du club.

Un grand merci aux bénévoles vétérans et aux parents pour leur implication essentielle : ce projet existe avant tout grâce à vous.

Rejoignez-nous dans cette aventure et créez du lien !
Rendez-vous sur la page Facebook US Vétérans Forges.
Et par mail : usforges17@gmail.com.

L'équipe de l'US FORGES



Logo US FORGES



Logo Baby foot



Informations pratiques

C'EST SIMPLE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



Bouteilles et flacons
en plastique



Barquettes en plastique
ou en polystyrène



Briques
alimentaires



Emballages en métal
(acier et aluminium)



Plastiques souples



Pots et gobelets
en plastique

MIEUX TRIER,
C'EST PENSER À DEMAIN
CYCLAD.ORG

cyclad 
Tous les déchets ont de l'avenir

Dès maintenant, demandez votre Pass pour accéder aux déchetteries.

Nouveau !

Pourquoi un Pass ?

Pour réserver l'accès des déchetteries aux seuls usagers de Cyclad et renforcer le tri, la fluidité et la sécurité.

Le Pass donne accès à 24 passages par an et couvre l'ensemble des besoins des particuliers.

À partir du 1^{er} janvier 2026, le Pass sera obligatoire pour les particuliers et le nombre de passages sera décompté.

Toutes les informations et demande de Pass sur cyclad.org ou en scannant le QR Code ci-contre.

Comment obtenir mon Pass ?

Dès maintenant, muni(e) d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, **je me connecte sur cyclad.org** ou je scanne le QR code. Je remplis le formulaire.



Je suis un professionnel ? Le Pass est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2025. RDV sur cyclad.org
Je n'ai pas d'adresse mail ? Contactez Cyclad au 05 46 07 16 66.

Une question ?
➤ cyclad.org ☎ 05 46 07 16 66 ✉ monpass@cyclad.org

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir



Conception : Institut Urbain

Transport à la Demande

Le Transport à la Demande (TAD) est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la CdC.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) et les gares de votre communauté de communes.

Comment ça fonctionne ?

Vous allez à Surgères :

12 Arrêts ou établissements de destination : Place de l'Europe - Place du Château - Place Brassens - CIAS - Piscine - Zone commerciale (Est) - Gare - Maison médicale (Sud) - Cabinet médical (Nord) - Gendarmerie - ZI Ouest - Chemin de la Perche (Zone commerciale Ouest)

JOUR	ARRIVÉE	HORAIRE	DÉPART	HORAIRE
Lundi	à Surgères	15h	de Surgères	18h
Mardi	à Surgères	09h	de Surgères	12h
Mercredi	à Surgères	15h	de Surgères	18h
Vendredi	à Surgères	09h	de Surgères	12h
Samedi	à Surgères	10h	de Surgères	12h

Vous allez à Aigrefeuille d'Aunis :

7 Arrêts ou établissements de destination : Mairie - Piscine - Gare Zone commerciale - ZI du Fief Girard Gendarmerie - Groupe scolaire (banque alimentaire)

JOUR	ARRIVÉE	HORAIRE	DÉPART	HORAIRE
Mercredi	à Aigrefeuille	15h	de Aigrefeuille	18h
Jeudi	à Aigrefeuille	09h	de Aigrefeuille	12h
Samedi	à Aigrefeuille	10h	de Aigrefeuille	12h

Réservez votre déplacement la veille avant 17h (obligatoire)

3 options de réservation :

- Le numéro de téléphone pour réserver est le **0 970 870 870 (appel non surtaxé)**. Le centre d'appels est ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h.
- Sur l'application gratuite : Mon TAD Nouvelle-Aquitaine

Rénov' Info Service

Impossible de passer à côté : 2025 aura été une année mouvementée pour les aides à la rénovation.

Réduction des aides, complexité administrative, fraudes... ont souvent fait les gros titres.

Sachez néanmoins qu'en 2026, les aides suivantes seront renouvelées. Les montants définitifs et conditions d'octroi sont encore à confirmer par la prochaine loi de finances.

- **MaPrimeRénov'** : Aide nationale pour tous les propriétaires (occupants ou bailleurs), calculée selon les revenus et les travaux. Parcours par geste - Rénovation d'ampleur
- **MaPrimeAdapt'** : Pour adapter le logement en cas de perte d'autonomie.
- **Programme copropriétés** : Soutien renforcé pour copropriétés en difficulté
- **MaPrime Logement Décent** : Aide pour rénover un logement indigne ou très dégradé, réservée aux propriétaires occupants ou bailleurs, avec conditions de ressources et engagement de mise en location
- **Aides locales Aunis Sud avec l'opérateur SOLIHA** : Accompagnement aux démarches administratives et Subventions complémentaires de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Pour vous aider, la Communauté de Communes a mis en place **Rénov' Info Service**, un guichet unique d'information et de conseil fiables et actualisés sur la rénovation des logements.

Objectif : accompagner les habitants dans leurs projets, en toute sérénité.

Vous souhaitez :

- Réduire vos factures énergétiques et améliorer le confort de votre logement ?
- Valoriser votre bien en améliorant son étiquette énergétique avant une mise en location ?
- Adapter votre logement pour compenser une perte d'autonomie et rester chez vous ?

Nos conseillers sont là pour vous guider : définir les travaux prioritaires, choisir les bons professionnels et trouver les financements adaptés.

Prenez rendez-vous au 05 46 56 41 26

Ou consultez renov-info-service.fr

- En ligne sur : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/>
Vous payez directement auprès du conducteur



TARIFS

2,50€ Aller simple tout public
4,50€ Aller/Retour tout public

* Pour le tarif solidaire, justifier d'une Carte Solidaire délivrée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour en faire la demande, consulter le site : cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr

** sur présentation de la carte d'invalidité

Attention : Le service ne fonctionne pas les jours fériés.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés et ne sauraient constituer un engagement contractuel de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Communauté de Communes Aunis Sud.

AVEC LA CARTE SOLIDAIRE* **0,40€** | 1 voyage

ACCOMPAGNEMENT PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE**	GRATUIT
ENFANT DE MOINS DE 4 ANS Pour un adulte payant	GRATUIT
ANCIENS COMBATTANTS	GRATUIT

Informations et réservations au 0970 870 870

Contacts Transport à la Demande

Informations et réservations au 0970 870 870
mobilite@aunis-sud.fr



(Re)découvrez le coaching immobilier pour vendre entre particuliers



La Clé du Confort

NOTRE RÔLE :

- 🏠 Valoriser votre bien, organisez vos visites & gérez vos offres
- 👤 Restez maître de votre vente avec notre accompagnement personnalisé
- 💰 Économisez des milliers d'euros avec le coaching immobilier
- 🗣️ Retrouvez nos astuces sur nos réseaux sociaux

DEVENEZ APORTEUR D'AFFAIRES :

- 😊 Un ami, un proche, une connaissance qui vend ou achète ?
- 💰 Partagez nous son contact et recevez 100€ pour chaque vente aboutie





☎️ 06.71.85.13.15

✉️ contact@lacleduconfort.fr

📱 [@lacleduconfort](https://www.instagram.com/lacleduconfort)

INFOS MAIRIE

ACCUEIL MAIRIE



☎ 05 46 35 52 70
mairie.forges@orange.fr
www.mairie-forges.fr

Horaires d'ouverture de votre mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14h/18h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	Fermé	14h/17h30

Vous retrouverez la liste des assistantes maternelles, des entreprises et des associations de la commune sur notre site internet : www.mairie-forges.fr ou en mairie.

Permanence des élus

Micheline BERNARD : Maire, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Philippe BARITEAU : 1^{er} adjoint, délégué à la voirie, urbanisme et personnel communal sur rendez-vous

Isabelle VILLAUDY TALLEC : 2^{ème} adjointe, déléguée aux affaires scolaires et péri-scolaires sur rendez-vous

Philippe TERRIEN : 3^{ème} adjoint, délégué aux bâtiments, à l'environnement et à l'animation/culture sur rendez-vous

Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale aux solidarités, assure une permanence au titre du CCAS tous les jeudis matins et sur rendez-vous.

Amandine BALLANGER : conseillère municipale déléguée à la communication sur rendez-vous.

SALLE DES FÊTES Salle associative



Réservation et gestion assurées par la mairie

AGENCE POSTALE COMMUNALE

accession par la mairie



Tablette tactile en libre service

Accès à :

- LA POSTE produits et services
- LA BANQUE POSTALE consulter et gérer ses comptes
- LA POSTE MOBILE
- Accès services publics : Impôts, Cadastre, Sécu. Soc., CAF, Légifrance, Pôle emploi, etc...

Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie

CHRISTINE

sauf vendredi

- état civil
- élections
- PACS
- Recensement militaire
- sortie du territoire

CATHERINE

sauf lundi

- urbanisme (sur rendez-vous pour le dépôt de dossiers)
- voirie
- assainissement

Bibliothèque

Ouverte : mardi de 15h à 17h, mercredi et vendredi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h.

Agence Postale Communale

Renseignements 05 46 35 52 69

Heures d'ouverture :

Lundi : 14h/18h - Mardi : FERME
Mercredi 14h/19h - Jeudi : 9h/12h30
Vendredi : 14h/17h30 - Samedi : 9h30/12h30

LA POSTE



Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.

